

Initiatives parlementaires

Je voudrais vous faire connaître le mandat du Centre canadien d'information sur les titres internationaux. Le voici :

- a) Coordonner la recherche et la diffusion de l'information sur la reconnaissance, par le monde universitaire et professionnel, des titres obtenus d'établissements d'enseignements canadiens et étrangers.
- b) Recenser et répertorier les ressources existantes et établir un réseau d'information.
- c) Fournir, au besoin, des services d'information sur les titres détenus par les personnes formées à l'étranger.
- d) Favoriser la mobilité internationale des étudiants en leur fournissant de l'information pertinente ou en adressant leurs demandes aux organismes compétents;
- e) Offrir aux pays étrangers, aux organismes internationaux et aux particuliers de l'information sur le système d'éducation canadien et, conjointement avec le ministère des Affaires extérieures, prendre des mesures pour promouvoir la reconnaissance à l'étranger des titres canadiens.

À part cet organisme, il y a le système d'évaluation des titres étrangers que la province de Québec a mis sur pied et qui, selon toutes les sources que j'ai consultées, fonctionne à merveille. Il existe donc un modèle à suivre. On me dit aussi que, à la suite d'une étude sur toute la question des titres étrangers, la province de l'Ontario prend en ce moment des décisions à ce sujet. J'ai su par ailleurs que le même processus était engagé dans les provinces de l'Alberta et du Manitoba.

J'en arrive au dernier point : qu'est-ce qui est nécessaire?

[Français]

On a besoin de quoi exactement pour essayer de répondre à ces besoins? Évidemment, il y a déjà un centre, soit le *Canadian Information Centre for International Credentials*. On pourrait, si on le voulait, élargir son mandat, lui accorder un autre mandat ou même on pourrait créer un autre organisme. Ce n'est pas cette option que je préfère, mais c'est une possibilité par laquelle on pourrait demander aux gens qui sont impliqués de se rencontrer et essayer d'arriver à une solution qui pourrait répondre à un nombre de besoins que j'ai identifiés aujourd'hui.

[Traduction]

Oui, nous pourrions étendre le mandat du centre. Nous pourrions constituer un autre organisme. J'hésite toutefois à faire cette recommandation. Nous pourrions demander aux trois organismes qui sont concernés au premier chef, l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association des collèges communautaires du Canada et l'Association des registraires des universités et collèges du Canada, de se réunir et de poursuivre cette idée. Il faut avancer à cet égard. Autrement, les gens continueront d'éprouver la désaffection, un sentiment d'injustice, de frustration et de confusion. En agissant, nous pourrions instaurer plus d'équité.

[Français]

Ce que je veux, c'est vraiment m'assurer que les gens qui sont impliqués de très près, qui y ont un intérêt, se réunissent afin d'apporter des solutions. Il est sûrement possible de simplifier, de définir un processus et d'en arriver à une solution qui va réduire le montant de confusion, de frustrations que ressentent les gens.

[Traduction]

Ce n'est pas tant un mécanisme qu'il nous faut qu'accepter de voir les problèmes, ne pas les nier, reconnaître que les talents sont nombreux, qu'il faut s'attaquer aux difficultés, régler les problèmes, relever les défis pour trouver les solutions utiles à un très grand nombre de Canadiens.

[Français]

C'est cela que je veux: aider les gens qui sont impliqués.

[Traduction]

Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, je suis très heureuse de participer au débat sur la motion que le député de Saint-Boniface nous propose d'étudier. Je le remercie de l'intérêt qu'il porte à cette question et je lui suis reconnaissante pour sa contribution dans le domaine de l'éducation au Canada. Je sais ce qu'il a accompli au Manitoba